

# *De l'école congréganiste à l'école républicaine : deux modèles d'éducation des filles ? l'exemple de Saint-Étienne, 1860-1910*

Mathilde Dubesset

**Mathilde DUBESSET**

Centre Pierre Léon

« *L*es populations se montrent en général moins disposées pour l'éducation des filles que pour celle des garçons... Les villes ont confié la direction des écoles communales à l'ordre de Saint-Charles ou de Saint-Joseph... [les religieuses] n'oublent pas qu'elles sont appelées à former des mères de famille vertueuses et dévouées... »

Cet extrait d'un rapport d'inspecteur primaire de 1861 sur les écoles de filles de l'arrondissement de Saint-Etienne, souligne l'importance des congrégations dans l'éducation des filles à Saint-Etienne, et dans l'ensemble du bassin industriel stéphanois, à l'époque où Julie Daubié passe son baccalauréat. Or, dans les trois décennies qui suivent, se produit une mutation décisive, avec la mise en place de l'école de la République. Quels changements celle-ci introduit-elle ? Peut-on parler, tout particulièrement pour les filles, d'un nouveau modèle d'éducation ? Autant de questions auxquelles je tenterai de répondre, à travers le cas de l'enseignement primaire et primaire supérieur - ce dernier apparaît dans les années 1880.

1. PROST (A), *Histoire de l'enseignement en France 1800-1907*, Paris, A. Colin, 1968.

2. Cf. VERDIER (Y), *Façons de dire, façons de faire, la laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979.

3. FURET (F) & OZOUF (M), *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Gallimard, 1977.

## UN LONG MONOPOLE DES CONGREGATIONS RELIGIEUSES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Loire est un des départements français où l'emprise congréganiste sur les écoles primaires est la plus forte. Nous sommes dans un des bastions du catholicisme. En 1863, à Saint-Etienne, 87,5% des filles fréquentent les écoles tenues par les Sœurs. A la veille des lois Ferry, en 1880, elles sont encore 80,7 % à l'échelle du département (contre 49% des garçons) et 60% à St-Etienne. A titre de comparaison, la moyenne nationale est à cette date de 50,1%, d'après A. Prost<sup>1</sup>.

Une particularité régionale mérite d'être signalée, le cas des Béates. Nombreuses en Haute-Loire, ces femmes sont aussi présentes, aux portes de l'agglomération stéphanoise, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Leur origine remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, quand, sous l'impulsion du directeur du séminaire du Puy-en-Velay, des filles ayant accompli leur noviciat au sein de la congrégation de l'Enfant Jésus furent envoyées dans les quartiers urbains puis dans les campagnes. A mi-chemin entre l'état religieux et laïque, les Béates sont à la fois, auxiliaires des curés, « *femmes qui aident* »<sup>2</sup>, gardant les malades, veillant les morts, et éducatrices ; elles enseignent aux enfants, et plus particulièrement aux petites filles, les rudiments de la lecture, et surtout le catéchisme. Elles ont aussi contribué à la diffusion de la dentelle, activité d'appoint non négligeable pour les femmes des communes rurales, dans une région où la morte saison est longue. Etant donné l'importance de l'apport démographique de la Haute-Loire à la population stéphanoise, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut imaginer qu'une partie notable de

la population féminine de la ville, a été initiée à la lecture et au catéchisme par les béates.

Les congrégations ont bien été un moteur de la scolarisation des filles. Leur installation a d'ailleurs été encouragée dans la première moitié du siècle par les municipalités - qui apprécient cette prise en charge gratuite des filles pauvres - et par l'Etat (rôle déterminant de la loi Falloux de 1850). Elles ont répondu aussi à une demande sociale forte, en raison de la croissance de la ville et de l'offre de travail industriel pour les femmes - dans la rubanerie par exemple. L'une des raisons du succès des congrégations est leur capacité à s'adapter aux différentes catégories de populations. Ce ne sont pas les mêmes ordres religieux qui instruisent les demoiselles de bonne famille - accueillies dans les internats des Sœurs de la Visitation ou des Ursulines - et les filles des classes populaires qui sont prises en charge par les sœurs de Saint-Joseph et de Saint-Charles. Omniprésentes dans l'encadrement scolaire des fillettes et jeunes filles, les religieuses s'occupent aussi des ouvriers - ceux des compagnies minières par exemple. Elles assurent également la discipline dans les ateliers et usines internats, autre particularité régionale.

La trilogie lecture, couture, catéchisme, constitue l'essentiel des activités proposées aux petites filles par l'enseignement congréganiste, tandis que les garçons sont plus systématiquement initiés à l'écriture et au calcul. Il semble que l'on soit encore du côté des filles, dans une pédagogie du « lire d'abord », ce mode ancien d'alphabétisation mis à jour par F. Furet et M. Ozouf<sup>3</sup>, où lecture et écriture sont dissociées. Le catéchisme occupe une place centrale, c'est le fruit d'une politique : « *Il est inutile de rappeler ici que l'un des plus grands*

*intérêts de la société est d'aider à la sécurité du foyer domestique par une religieuse et saine éducation donnée aux filles* » dit la circulaire du Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes envoyée au préfet de la Loire juste après la loi Falloux, en août 1850. Mais c'est aussi une demande explicite de la population ; *« les parents envoient leurs filles à l'école dans le but unique de faire la première communion »*, écrit, en 1873, un inspecteur primaire après une visite chez les Sœurs de St-Joseph d'Izieux. La première communion constitue en effet, dans les classes populaires, le terme de l'enseignement. C'est un rite de passage qui conclut l'enfance, mais elle représente aussi un passeport pour l'embauche dans nombre d'entreprises, surtout textiles.

Les pratiques mises en œuvre dans les écoles congréganistes sont difficiles à percevoir. Il n'en subsiste que peu de traces dans les archives, hormis les rapports d'inspecteurs primaires qui se font de plus en plus critiques à la veille des lois Ferry, d'où un regard sans doute biaisé. Ainsi, quand des inspecteurs vont dans les écoles de filles et interrogent les élèves pour vérifier les acquisitions, ils constatent souvent que le système métrique et les opérations sont négligés. De même, si la lecture est jugée convenable pour la prononciation, elle est *« parfois insuffisante pour le sens des mots »*. Les religieuses pratiquent surtout une pédagogie de la répétition : égrèment du chapelet, récitation des prières au début et à la fin des classes, questions-réponses stéréotypées du catéchisme, cantiques très fréquents, particulièrement au mois de mai, le mois de Marie. La discipline des corps et des esprits est concrétisée par l'usage du claquoir, instrument fait de deux plaquettes de bois reliées par une charnière que l'on frappe l'une contre l'autre pour

donner des ordres ; il est utilisé dans les écoles religieuses stéphanoises jusqu'au milieu du XXe siècle. Conclusion fréquente des inspecteurs : *« L'éducation est convenable, mais l'instruction négligée »* voire même *« en souffrance »* à propos des localités du bassin minier. Ce constat est à relier à l'absence de formation des institutrices congréganistes ; pour celles-ci, la lettre d'obédience tient lieu de brevet de capacité ; un accord du recteur demandé par la Mère supérieure, et un certificat de bonnes mœurs du maire, suffisent pour enseigner. En 1878, dans la première circonscription de Saint-Etienne, 90% des institutrices congréganistes n'ont pas le brevet de capacité. Les rapports d'inspection soulignent particulièrement l'ignorance des Béates. Ainsi, en 1880, l'un d'eux note, à propos des *« chapelles-écoles »* de béates installées dans le bassin minier, que *« la tenue, la propreté et la discipline sont médiocres, l'enseignement nul ; tableaux noirs, cartes de géographie et tableaux d'histoire naturelle sont inconnus ; on n'y trouve que les tableaux du chemin de croix (...) Les fillettes apprennent à lire dans la Bible et le catéchisme, mais ignorent les premières opérations de l'arithmétique »*. Ils estiment généralement que les béates n'assurent qu'une simple garderie religieuse. On comprend mieux, dans ces conditions, le retard de l'alphabétisation (au sens du *« savoir écrire »*) des filles et des femmes dans le bassin stéphanois au seuil des années 1880. Plusieurs éléments d'explication se conjuguent : l'irrégularité de la fréquentation scolaire liée au travail industriel précoce, à l'emploi des mères dans l'industrie ou l'artisanat, la qualité parfois médiocre de l'enseignement congréganiste.

A partir des années 1880, avec les lois Ferry - l'obligation scolaire puis la laïcisation -, la loi de 1892 sur le travail des femmes et des enfants, une dyna-

mique s'enclenche, un rattrapage s'opère, qui permet d'achever le processus d'alphabétisation des filles, ouvrant même à certaines d'entre elles, d'autres perspectives.

### UNE MUTATION DECISIVE AVEC L'ÉCOLE REPUBLICAINE

L'éducation des filles constitue dans cette période, un enjeu politique. A partir de 1865, on assiste à St-Etienne, à la suite de l'élection à la mairie d'une liste d'opposition « démocrate et anticléricale », à la mise en place d'une politique de sécularisation offensive, dans le domaine scolaire. En septembre 1870, quand est proclamée la République, la municipalité décide de supprimer toutes les subventions aux congrégations, et d'interdire l'enseignement du catéchisme dans les écoles publiques. La laïcisation est d'ailleurs nettement plus rapide pour les écoles de garçons, les parents préférant continuer à confier leurs filles aux religieuses. Dix ans plus tard, en 1880, avant même la promulgation des lois Ferry, la ville de Saint-Etienne décide de laïciser toutes les écoles communales ; et ce malgré l'opposition du maire, républicain, mais désireux de ne pas « froisser les sentiments religieux de la population ». L'atmosphère de la fin du siècle est à la guerre scolaire. Mais si la laïcisation des années 1880 a remis en cause le monopole congréganiste, les religieuses sont toujours très présentes dans le paysage scolaire. En 1900, elles instruisent encore environ la moitié des filles, chiffre plus important que dans la plupart des villes françaises. Parmi les éléments d'explication à ce maintien intervient la capacité d'adaptation de l'enseignement congréganiste. Les écoles congréganistes ont en effet rajeuni et amélioré leur encadrement. En 1900, l'âge moyen des institutrices a considérablement baissé. Elles ont

toutes, au minimum, le brevet élémentaire. Rajeunissement, compétence et efficacité accrues, tel est le nouveau visage de cet enseignement congréganiste, défendu vigoureusement, lors des expulsions de 1902, par des manifestations de plusieurs centaines de femmes associant, dans leurs chants, *La Marseillaise* aux cantiques à la gloire de Marie. Des pétitions circulent dans les ateliers et maisons de ruban, qui recueillent 30 000 signatures. Attachement des femmes à une forme d'éducation, pressions extérieures aussi : selon le commissaire de police, la signature de la pétition est obligatoire pour qui veut trouver du travail chez les fabricants de soieries.

En une vingtaine d'années, les municipalités stéphanoises successives, appuyées par les lois scolaires de la République, ont donc contribué activement à la transformation du paysage scolaire, pour les filles ; une mutation à la fois quantitative et qualitative.

Le retard des filles est dès lors très rapidement comblé. Tout d'abord, la fréquentation de l'école devient identique pour les deux sexes ; un pointage effectué en 1892, école par école, par les inspecteurs primaires, montre une assiduité comparable pour filles et garçons : ce n'était pas le cas 20 ans auparavant ; l'obligation scolaire est passée par là. Il est d'ailleurs intéressant d'étudier les justifications qui sont données par les familles, en cas d'absences prolongées des enfants, à la commission scolaire municipale de surveillance. On invoque l'indigence (pas de sabots, pas de vêtements, pas d'argent pour les fournitures), la mise au travail ou encore la garde des plus jeunes enfants quand la mère est absente, cas de figure où l'on relève d'ailleurs l'égalité fréquente de traitement entre garçons et filles ; c'est en général l'aîné(e) qui est requis. Une

femme de mineur qui « *lave du linge dehors* », explique en 1889 à la commission que sa fille aînée se présentant au certificat d'études, elle fait manquer « *de préférence le petit* » : on mesure ici l'importance du certificat d'études, rite de passage cette fois républicain, y compris pour les filles. Celles-ci rattrapent là aussi rapidement leur retard : alors que 18 filles seulement, se présentent au certificat dans la Loire en 1876 (pour 402 garçons), elles sont 465 en 1880, pour 846 garçons. Dix ans plus tard, filles et garçons sont à part égale, et les taux de réussites sont similaires.

Tout à la fin du siècle, l'écart entre hommes et femmes, dans le domaine de l'instruction élémentaire, est devenu insignifiant ; en 1895, 94% des femmes et 97% des hommes signent leur acte de mariage à Saint-Etienne. Une dynamique s'est donc enclenchée, tandis que dans le même temps, on assiste à la création d'un enseignement qui prolonge la scolarité primaire, pour les filles, comme pour les garçons.

A Saint-Etienne, il n'y a aucune formation secondaire, religieuse ou non, pour les filles, avant 1868, alors que les garçons peuvent fréquenter les établissements des Jésuites, des Maristes, ou des Frères des Ecoles chrétiennes, ou encore, malgré son faible succès, le collège communal, devenu lycée en 1848, (celui qu'évoque Jules Vallès dans *L'Enfant*). Aussi, le conseil municipal de la ville répond-il favorablement en 1867 aux circulaires de Victor Duruy, qui engagent les municipalités à organiser des cours secondaires municipaux, pour les jeunes filles, première étape vers la création d'un enseignement secondaire féminin public en France. L'expérience va durer 20 ans, longévité exceptionnelle, puisqu'à l'exception de Paris et Bordeaux<sup>4</sup>, la plupart des villes renoncent dès 1869, à assurer des cours qui

sont l'objet de critiques très violentes des milieux catholiques et de fait peu fréquentés. Autre originalité, la gratuité de ces cours et leur finalité professionnelle qui ne faisaient pas partie du projet initial. C'est le résultat d'une politique municipale, et sans doute la clé de leur succès. Ces cours proposent aux jeunes filles à la fois une culture générale, mais aussi la préparation au brevet qui permet entre autres l'accès à la profession d'institutrice. Si la visée professionnelle n'est pas explicite pour les demoiselles de la bourgeoisie, elle apparaît plus nettement pour les filles de milieux plus modestes.

C'est à celles-ci que s'adressent, à partir des années 1880, deux établissements nouveaux : L'Ecole Primaire Supérieure et l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, tandis que le lycée de jeunes filles, qui s'adresse à un public plus bourgeois, n'ouvre ses portes qu'en 1894. Parmi les promoteurs locaux d'un enseignement à la fois général et professionnel pour les filles, la famille Dorian. Pierre Frédéric Dorian est, sous le Second Empire, maître de forges à Unieux, près de Firminy. Ce notable protestant, acquis aux idées saint-simoniennes, est député d'opposition au Corps législatif en 1868, ministre du Gouvernement de Défense nationale en 1871. En 1876, sa veuve, Caroline Dorian, propose de transformer l'école primaire de filles fondée par son mari à Unieux, en école professionnelle fonctionnant sur le modèle de celles qui existent à Paris depuis 1862. Mais l'initiative est jugée prématurée par les autorités académiques et municipales. Il faut attendre l'intervention de l'Etat pour que soient créées en 1882 l'Ecole primaire supérieure puis, l'année suivante, l'Ecole professionnelle devenue en 1893 l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie. Ces établissements conçus au départ comme une contribution à l'élévation du niveau d'instruction des

4. Cf. MAYEUR (F), *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1979.

5. Dans le préambule à la réédition en 1982 de *L'École, l'Eglise et la République, 1871-1914*, Paris, Seuil, (1<sup>ère</sup> édition : 1963).

femmes, ouvrent de fait aux carrières administratives, commerciales et industrielles, ainsi qu'à l'enseignement. On remarque cependant que, contrairement aux sections masculines du même type, il n'y a guère de liens avec les industries locales : pas de cours de tissage, ou de dessin (longtemps monopoles masculins à Saint-Etienne) à l'École Pratique mais en revanche, les traditionnels cours de lingerie, repassage, couture et broderie. Si l'éducation ménagère fait partie de la formation des élèves, dans les deux écoles, il est intéressant de noter que cet aspect de la formation ne correspond guère à la demande des familles. Celles-ci préfèrent à l'éducation manuelle et ménagère, la préparation au brevet pour leurs filles. La demande sociale est d'abord celle d'une formation générale qu'on ne peut acquérir ailleurs.

Une source s'est révélée intéressante à propos de l'attitude des familles : les demandes de bourse. Celles-ci privilégient par définition les ménages à revenus relativement faibles, dans lesquels le travail des enfants pouvait représenter un revenu d'appoint non négligeable. L'étude d'un corpus de 252 dossiers de demandes de bourses pour l'École Pratique, constitués entre 1897 et 1913, a permis de repérer l'importance du rang de naissance - l'aînée ou la petite dernière sont souvent porteuses des ambitions familiales -, le rôle de la mère, souvent déterminant ; ainsi nombre de veuves poussent leur fille à faire des études, avec l'espoir de lui faire acquérir une situation meilleure que la leur. D'une manière générale, le fait d'accepter, dans des catégories sociales modestes, de payer, même partiellement, des frais de scolarité pendant trois ans, afin d'assurer à leurs filles une formation au-delà de l'école primaire, est bien une attitude nouvelle et importante qui se dessine au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

### PEUT-ON PARLER DE DEUX MODELES D'EDUCATION POUR LES FILLES ?

Pour Mona Ozouf<sup>5</sup>, le fossé entre l'école des Frères et l'école laïque n'était sans doute pas aussi profond que ne l'a dit une historiographie marquée par le souvenir de la guerre scolaire. Le cas stéphanois révèle tout de même du côté des filles - c'est moins sûr pour les garçons -, le décalage entre deux types d'enseignement. Un phénomène peut-être moins lisible dans les pratiques concrètes que dans les finalités mêmes de l'enseignement.

Avec l'école congréganiste, chaque sexe est à sa place. Les institutrices congréganistes ont, surtout dans la première période, avant tout charge d'âmes. Elles assurent donc à ce titre une éducation où l'élément religieux domine ; de fait, elles instruisent peu, *a fortiori* lorsqu'elles s'adressent aux filles des classes populaires. L'Eglise catholique - on peut évoquer ici Mgr Dupanloup - estime alors qu'il faut former les femmes « des classes agricoles et industrielles » au ménage et à la vie intérieure. C'est l'une des fonctions de l'ouvrier, à la sortie de l'école. Mais cela n'exclut pas une éducation plus exigeante pour les demoiselles des élites bourgeoises et aristocratiques. Plus tard, au tournant du siècle, l'Eglise ne prêterait guère attention aux E.P.S. - soutenues il faut le dire par les radicaux -, alors qu'elle a déjà pris des initiatives du côté de l'enseignement technique masculin : on a un bel exemple à Saint-Etienne avec l'École Sainte-Barbe, de grande renommée, fondée en 1882 par les Frères des écoles chrétiennes. Ces choix découlent d'une vision très rigide du partage des rôles entre les sexes, entre les classes sociales aussi, vision qui

dépasse largement à l'époque, les milieux catholiques.

L'école républicaine, à partir de 1880, conserve certes la séparation des sexes, mais promeut un modèle de fait plus égalitaire. Tout d'abord, les décalages, en terme d'alphabétisation, de réussite scolaire, se réduisent rapidement entre filles et garçons. Certes séparés dans l'espace de l'école, ils se voient proposer des programmes quasiment à l'identique - ce qui n'est pas le cas dans l'enseignement secondaire. Il s'agit désormais d'instruire la jeunesse, masculine ou féminine, populaire ou issue de milieux plus aisés ; une instruction qui est aussi et surtout imprégnation d'idéaux républicains. Fait intéressant, les apprentissages spécifiques à chaque sexe demeurent marginaux quand ils ne sont pas complètement négligés par les instituteurs et institutrices. Un arrêté de 1882 précise bien que le travail manuel doit prédisposer le garçon aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, et la fille aux soins du ménage et aux ouvrages de dames : mais les inspecteurs constatent souvent la non-application de ces directives ; la Ligue de l'Enseignement le regrette même en 1909. On peut, à ce sujet, faire une remarque méthodologique. Dans la recherche historique, nous sommes constamment confrontés à ce décalage entre les discours, directives, programmes officiels, et l'usage qui a pu en être fait, les pratiques concrètes, plus difficiles à déceler, mais qui dessinent parfois un tout autre paysage.

On objectera que cette instruction plus poussée des filles n'est pas une condition suffisante pour un scénario d'émancipation. La conjoncture familiale, sociale, économique pèse lourdement sur les destinées individuelles. Cependant, l'élargissement de l'horizon au-delà de l'école primaire, pour les

filles, y compris pour celles des classes populaires, est bien le signe d'une possible promotion sociale, symbolisée par le brevet. La figure de l'institutrice est souvent valorisée dans la mémoire populaire féminine, en partie peut-être parce qu'elle a pu parfois infléchir des parcours tracés d'avance. N'était-ce pas l'un des rêves qu'avait nourri Julie Daubié ?

---